

Jean-Sylvestre MONGRENIER
Février 2015

Points clés 1

10

POINTS CLÉS SUR L'UKRAINE ET LA MENACE RUSSE



Loin d'être réglé, le problème ukrainien est devant nous. Le 29 janvier 2015, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) se sont réunis pour discuter à nouveau de la situation en Ukraine. Sur le terrain, les groupes paramilitaires armés par Moscou et les soldats russes sont à l'offensive. L'aéroport de Donetsk est tombé et la ville portuaire de Marioupol (mer d'Azov) est bombardée. Plus au nord, la bataille de Debaltseve – un nœud routier et ferroviaire sous contrôle ukrainien –, a commencé.

Si les pays européens et occidentaux ont su mettre en place un front diplomatique commun face à la Russie, et lui imposer des sanctions économiques, certains peinent encore à prendre la juste mesure des événements. Il nous faut donc revenir aux faits et processus en cours. L'ensemble de la situation et la dynamique du conflit tiennent en dix points clés.

1 | L'Ukraine est un État souverain, reconnu comme tel sur la scène internationale

Membre de l'Organisation des Nations Unies dès sa fondation (1945), elle a accédé à l'indépendance lors de la dislocation de l'URSS, en même temps que les quatorze autres républiques fédératives (1991). L'Ukraine est ensuite entrée au Conseil de l'Europe (1995), a contracté des liens avec l'OTAN (Partenariat pour la Paix, 1994 ; Charte OTAN-Ukraine, 1997), ainsi qu'avec l'UE (Accord de Partenariat et de Coopération, 1998). Elle est désormais liée à l'UE par un accord d'association et de libre-échange (2014). A tous égards, l'Ukraine est un sujet du droit international qui peut agir en toute légitimité et faire des choix libres et souverains. Moscou a sciemment violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, longtemps présenté par la propagande russe comme une « nation-sœur ».

2 | Considérée par Vladimir Poutine comme un État artificiel, l'Ukraine est pourtant reconnue par la Russie sur le plan du droit international

Les traités et accords signés dans le cadre de la Communauté des États indépendants, instituée en 1991, le « mémorandum de Budapest » (1994) et le traité d'amitié et de coopération passé entre la Russie et l'Ukraine (1997) valent reconnaissance des frontières ukrainiennes, y compris la péninsule de Crimée (la Russie y louait la base de Sébastopol). Le rattachement manu militari de la Crimée à la Russie (février-mars 2014), le soutien apporté aux groupes paramilitaires dans le Donbass et la présence de troupes russes sur le sol ukrainien, afin de conquérir d'autres morceaux de cet État (régions de Donetsk et de Louhansk), sont autant de reniements de la parole de la Russie. Ils témoignent du peu de cas qu'il faut accorder aux propos et promesses de Poutine. La politique russe de l'Occident doit être basée sur ces faits, directement observables, et sur les enseignements des derniers mois.

3 | Ce qui est encore qualifié de « crise ukrainienne » est une guerre

Cette guerre, c'est-à-dire un affrontement armé et sanglant entre collectivités politiques, est menée par la Russie contre l'Ukraine. Moscou équipe de pied en cap les groupes paramilitaires qui opèrent sur le terrain (fonds, matériels et équipements, soutien logistique et humain). Lorsque cette guerre par procuration s'est avérée insuffisante pour s'emparer de l'Est ukrainien, l'armée russe est directement intervenue au Donbass (été 2014). Depuis les débuts de cette guerre, des sources concordantes attestent de la présence de soldats et d'armes russes sur le sol ukrainien. Outre les témoignages des journalistes présents sur place et les informations collectées par les services de renseignement des États occidentaux, la mission de l'OSCE chargée de surveiller une portion de la frontière russo-ukrainienne rend compte du passage de troupes et de matériels depuis la Russie vers l'Ukraine (les cercueils des soldats russes morts en Ukraine transitent en sens inverse). Les faits sont établis et le déni russe constitue un mensonge éhonté. Ne sont abusés que ceux qui veulent bien l'être.

4 | **La perplexité occidentale quant à la stratégie de Poutine révèle la difficulté à admettre le retour de la guerre en Europe et de la menace russe**

Les buts et objectifs poursuivis par la Russie doivent être saisis sur différentes échelles spatio-temporelles. Après avoir annexé la Crimée (mars 2014), Moscou entend s'assurer le contrôle politique et militaire de l'Est ukrainien, à travers un pseudo-État qualifié de « Novorossia ». Les opérations des derniers jours visent à consolider cette entité territoriale, en la dotant d'un site aéroportuaire (l'aéroport de Donetsk, entièrement détruit) et d'un port sur la mer d'Azov (Marioupol), cette mer étant potentiellement transformée en lac russe. La conquête de Debaltseve, important carrefour routier et ferroviaire à la jointure des régions de Louhansk et Donetsk, assurerait la cohérence géographique et fonctionnelle de la « Novorossia ». Nul besoin d'annexer formellement ce bastion avancé : les propos tenus par le président russe à François Hollande (aéroport de Moscou, 6 décembre 2014) ne constituaient en rien une ouverture diplomatique. Poutine a fait de la Russie un « État perturbateur » irrespectueux des règles et usages.

5 | **Sur un plus large plan, Poutine vise la ruine de l'Ukraine et sa réduction à un État-croupion, privé de toute souveraineté et lâché par l'Occident**

L'effondrement de l'État ukrainien, refoulé dans la partie occidentale de son territoire, serait le préalable à sa « resatellisation », au sein de l'Union eurasiatique ou à sa périphérie. Poutine s'emploie à justifier la guerre menée contre l'Ukraine par des arguties historicisantes selon lesquelles l'héritage spirituel et temporel de la Rus' de Kiev serait non pas à Kiev mais à Moscou. Cette entreprise politico-guerrière n'étant pas une gesticulation militaire uniquement destinée à préserver les intérêts de la Russie en Europe orientale, il n'y a guère de place pour un règlement diplomatique, sur la base d'un quelconque « dialogue » et de simples ajustements. Les fins poursuivies par Poutine sont bien au-delà de ce que prétendent les tenants d'une politique de complaisance (l'agresseur ne chercherait qu'à se rassurer, il faut donc lui « parler »). Rappelons que l'hypothèse d'une simple gesticulation était déjà brandie avant le rattachement de la Crimée. Les mêmes ont ensuite expliqué qu'il s'agissait là d'un cas spécifique, non reproductible dans l'Est ukrainien. On connaît la suite.

6 | **En lançant cette guerre de conquête contre l'Ukraine, Poutine a posé la Russie en puissance révisionniste et revanchiste**

L'objectif général est d'agrandir le territoire russe, le plus vaste au monde (17 millions de km²), en modifiant par la violence armée les frontières actuelles. Lors du rattachement de la Crimée à la Russie, Poutine a fait de l'unification du « monde russe » un *leitmotiv* et il s'est arrogé un droit d'intervention, au nom de la protection des minorités de langue russe. Au-delà de l'Ukraine, cette revendication géopolitique menace tous les voisins de la Russie, y compris les États baltes, membres de l'UE et de l'OTAN. Mise sur pied le 1er janvier 2015, l'Union eurasiatique a pour raison d'être la réunion ce que l'on nomme à Moscou l'« étranger proche » (l'aire post-soviétique). Dans l'esprit de Poutine, elle constitue virtuellement une nouvelle union soviétique, plus souple et efficace, le projet rappelant les idées de réforme concoctées par Iouri Andropov, l'ex-chef du KGB et dirigeant soviétique tant admiré par le président russe (il fleurit annuellement sa tombe). En donnant une forme politique et institutionnelle à la sphère d'influence qu'il revendique, Poutine prétend faire à nouveau de la Russie une superpuissance, et prendre sa revanche sur la Guerre froide. Trois mots-clés pour comprendre la politique russe : révisionnisme, réunionisme, revanchisme.

7 | Les appels occidentaux à la « désescalade » et à une « solution politique » (comprenez « pacifique ») sont vains

Plus encore cette martingale que serait la « finlandisation ». Ne nous attardons pas sur le fait que le statut de neutralité obtenu par la Finlande, alors que l'Europe centrale et orientale passait sous domination soviétique, l'a été par les armes (guerre d'Hiver, 1939-1940 ; offensive soviétique sur la Carélie en 1944). Sur le plan international, l'Ukraine de 2014 était neutre : elle avait accepté sa dénucléarisation (mémoire de Budapest, 1994), retiré sa candidature à l'OTAN et adopté un statut de pays non-aligné (2010). Restée hors du périmètre de sécurité de l'OTAN, l'Ukraine a finalement été agressée, tout comme la Géorgie en août 2008. De fait, la Russie n'a pas respecté son statut de « non-aligné », et ce qui a échoué ne peut tenir lieu de solution. *A fortiori* si l'on se reporte aux objectifs russes en Ukraine : non pas sa neutralisation mais le démantèlement territorial et la satellisation de ce pays.

8 | Au total, les tenants et aboutissants de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine outrepassent les destinées de ce seul pays

Le revanchisme et le révisionnisme russes menacent les fondements juridiques et moraux de l'ordre international public européen : le parallèle dressé par certains officiels russes entre l'Europe de l'après-Guerre froide et celle de Versailles devrait susciter une plus grande inquiétude. Loin de redouter l'UE et l'OTAN, Poutine considère que ce sont des tigres de papier. Il mise sur l'éclatement des instances euro-atlantiques et le désengagement américain, ce qui permettrait à la Russie de peser de tout son poids et de jouer les uns contre les autres. A l'horizon, le primat du « chacun pour soi », voire le recours à la force armée, pour régler des litiges géopolitiques entre États européens, sur un continent dont les frontières internes sont récentes et plus fragiles qu'il n'y paraît (le quart des frontières des États membres du Conseil de l'Europe ont été tracées à partir de la césure 1989-1991). La menace est d'envergure continentale : la paix et la liberté de l'Europe sont en jeu.

9 | La « guerre contre le terrorisme » ne doit pas occulter celle menée par la Russie en Ukraine et le possible retour à de grandes guerres classiques en Europe

Un plus un font deux, et les menaces ne s'annulent pas réciproquement : il faut donc simultanément faire front à l'Est et projeter forces et puissance au Sud. A cet égard, il serait illusoire de voir dans la « guerre contre le terrorisme » une grande cause internationale qui transcenderait les clivages actuels (les attentats terroristes du 11 septembre 2001 n'ont pas eu cet effet). La priorité de la politique russe n'est pas la lutte contre l'islamisme mais le remaniement par la force de la géographie politique européenne. Le thème du terrorisme islamique est instrumentalisé par la Russie pour détourner l'attention de l'Ukraine et poursuivre ses objectifs propres en Europe centrale et orientale (il y a peu encore, la Russie incitait l'Occident à la complaisance en brandissant la menace de la Chine, tout en renforçant le partenariat Pékin-Moscou). Par ailleurs, le soutien de Moscou à la répression de Bachar Al-Assad et sa « compréhension » pour les ambitions du régime chiite-islamique iranien au Moyen-Orient, jusque dans la question nucléaire iranienne, ont contribué à la déstabilisation de la région et à l'affolement (au sens le plus fort du terme) d'une partie du monde arabe-sunnite.

10

In fine, il doit être rappelé que l'Ukraine n'est pas un lointain théâtre extérieur mais le plus vaste des pays du Continent, à cheval sur l'Europe centrale et l'Europe orientale

Il appartient aux gouvernements occidentaux de prendre la juste mesure de la situation et des menaces qui pèsent, directement et indirectement, sur le continent européen. Le soutien à Kiev, y compris dans ses efforts militaires, ne doit pas être ménagé : si l'avancée russe en Ukraine n'est pas contenue, les ambitions grandiront encore, avec leurs contrecoups dans les pays baltes ou ailleurs. Viendra alors le temps où les Occidentaux n'auront plus de marge de manœuvre, la logique du pire menaçant de l'emporter. Aussi faut-il fracasser les illusions rassurantes et rompre avec le cynisme à courte vue. L'Europe et l'Amérique du Nord (sans oublier l'Australie) ont à penser, concevoir et conduire une « grande stratégie » de longue haleine, fondée sur le goût des principes et l'analyse lucide de la situation et des fins poursuivies par la Russie. Ajoutons que la déréliction des sociétés occidentales ne saurait justifier complaisance et fascination pour la brutalité du révisionnisme russe : la version active du nihilisme n'est pas la réponse adéquate au nihilisme passif de la modernité tardive.



L'auteur | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Jean-Sylvestre MONGRENIER est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ».

Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote* et intervient dans de nombreux médias.